

PIERRE BENOIT

**LES CHRÉTIENS ET
LES MUSIQUES ACTUELLES**

Préface de Mgr Benoît Rivière



Éditions des Béatitudes

INTRODUCTION

1. L'actualité du questionnement sur les Musiques actuelles chrétiennes

La musique est omniprésente dans notre société. Bien que les styles musicaux soient éclectiques, la plupart des titres proviennent des Musiques actuelles. L'éclectisme touche plus les styles des Musiques actuelles : variété, rap, rock, métal, trash, reggae, soul, électro, etc.¹. Pour évangéliser cette culture, en matière de musique, des groupes de musiciens se sont formés, donnent des concerts et éditent des albums² depuis de nombreuses années. Ils

1. Selon le sociologue Pierre Mayol, 3 % seulement des jeunes déclarent ne pas aimer le rock. Cité in D. TASSIN *Rock et production de soi, une sociologie de l'ordinaire des groupes et des musiciens*, préfacé par Vincent de Gaulejac, Paris, Ed. L'harmattan, Coll. Logiques sociales 2004.

2. Le phénomène des « Musiques actuelles chrétiennes » (MAC) est né aux USA dans le monde protestant avec les *Jesus freaks* dès la fin des années 60 et se développe. Actuellement, selon la GMA (Gospel Music of America), l'industrie de la musique chrétienne représente 7% des ventes d'albums totales sur le territoire américain en 2003. Ces ventes ont augmenté de 10%, passant de 42 millions de copies en 1998 à 47 millions

s'appellent Aquero, EXO, Glorious, Patrick Richard, Laurent Grzybowski, Totus, Spear Hit, Steeve Gernez, P.U.S.H., Nicolas Ternisien... Ils sont protestants, pour le plus grand nombre¹, et aussi catholiques. Ils composent des cantiques dans le style des Musiques actuelles. Leur participation à des rassemblements ou des liturgies inculque ces musiques dans la sensibilité ecclésiale. Les jeunes y sont particulièrement sensibles, mais aussi les moins jeunes. Plusieurs festivals de musiques chrétiennes ont vu le jour en France. Beaucoup vivent de réelles expériences spirituelles dans ce cadre, certains se convertissent au Christ et des chrétiens se trouvent renforcés dans leur foi et leur appartenance à l'Église. C'est le cas du « Festival de Pâques », qui a lieu à Chartres et dont le centre est la fête de Pâques. Plusieurs affirment que le témoignage chrétien donné par des Musiques actuelles les rend fiers d'être chrétiens, alors que, habituellement, ils portent cette identité comme une ringardise². Rien d'étonnant à ce

en 2003. La *gospel music* rapporte chaque année un milliard de dollars à l'industrie du disque. En France, la situation est plus difficile, rapporte Marc Brunet, PDG de Sephora Musique interviewé par le magazine *Marianne* : « Ici, les artistes vendent en moyenne 3000 albums. Quand on atteint 10000 copies, on est heureux ! » « Le contexte est différent, précise Daniel Baillo dans le même article de *Marianne*. Le christianisme fait partie de la culture américaine. En France, nous en sommes encore au stade embryonnaire. » « Le scepticisme des journalistes musicaux et la qualité "moyenne" de la scène française n'arrangent rien », nous rappelle Marc Brunet. (*Marianne*, le 12/10/2004 par Sandrine Cochard).

1. Voir pour une représentation de la production d'origine protestante des Musiques actuelles : http://www.guadavent.org/musique_espace.php et le site de Sephora Musique : <http://fr.sephoramusic.com/index.htm>

2. Un rapport de mission envoyé par Glorious à ses donateurs pour le projet Lyon-Centre rapporte des témoignages qui touchent les jeunes et les moins jeunes. Nous en citons deux : « J'ai vécu à Lyon-Centre une véritable renaissance dans ma foi, un second souffle que j'ai attendu longtemps : aujourd'hui je veux transmettre ce feu dans ma vie. » (Marie, 71 ans) « Je suis fier d'emmener des copains ici à Lyon-Centre, c'est le seul endroit dont je n'ai pas honte de parler au collège. La musique est trop bien ! » (Sébastien, 14 ans.) Certes, il s'agit d'un document de promotion, mais la réalité de référence existe bien.

que la musique soit source d'une expérience spirituelle¹. Il est vrai qu'elle touche spécialement les jeunes² parce que leur intériorité est plus marquée par l'émotion que par la rationalisation. Mais elle touche toutes les générations par sa nature même.

Toutefois, des doutes se sont élevés sur ces pratiques musicales et pastorales. N'y aurait-il pas là des émotions superficielles et une attitude démagogique? N'y a-t-il pas des risques de manipulation par les émotions? Y a-t-il un usage de la musique qui amène une manipulation des esprits? À quelles conditions l'émotion musicale, son emprise et sa conduite, est-elle compatible avec l'expérience spirituelle catholique?

Certains soutiennent qu'il faut conduire un travail urgent dans le domaine des pratiques musicales de nombreux groupes, en particulier ceux qui sont issus du Renouveau charismatique³. La musique y semble le véhicule privilégié de l'expérience d'une sorte de « transe », elle est le milieu de son développement et elle fait autorité, par l'entremise d'un chantre, pour solliciter certaines expériences spirituelles de l'assemblée.

1. Voir, par exemple, Revue « Connaissance des religions », *Les pouvoirs de la musique. À l'écoute du sacré*, Dervy, 2005 ; « Le Monde de la Musique », Hors série – Musiques sacrées.

2. Voir une étude britannique menée par l'Université d'Hertfordshire et la British Music Rights sur la consommation musicale des 14/24 ans in <http://www.irma.asso.fr/La-generation-MySpace-et-la> et aussi <http://www.internetactu.net/2005/01/05/jean-samuel-beuscart-gnalogies-de-lcoute-musicale/> ou encore l'étude déjà ancienne datée de 1999 faite au Québec, p. 116 et suivantes : http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Pratiques_culturelles-stat.pdf

3. Lire à ce sujet notre article « Émotions musicales et expérience spirituelle : comment accompagner? », in Conférence des Évêques de France, *Les nouveaux courants charismatiques. Approches, discernement, perspectives*, Bayard-Cerf-Fleurus-Mame, 2010.

Ces mêmes questions se sont posées pour un conseil de la Conférence des Évêques de France en ce qui concerne l'usage des Musiques actuelles pour la pastorale des jeunes. En considérant avec sagesse à la fois l'existence de fruits spirituels chez les jeunes, liés au bon usage pastoral des Musiques actuelles, et aussi en écoutant les objections élevées à leur rencontre, les évêques du Conseil de la Conférence des Évêques de France pour la Pastorale des enfants et des jeunes, présidé par Mgr Benoît Rivière, évêque d'Autun, a décidé de mettre en place un groupe de travail portant sur « l'usage des Musiques actuelles (MAC) dans la pastorale des jeunes¹ ». J'étais alors le maître d'œuvre du groupe de travail. Il s'agissait avant tout de proposer des éléments de discernement aux acteurs de la pastorale des jeunes et de déboucher sur des propositions pastorales. Le fruit de ce travail a été publié dans un *Document épiscopal*². Des réflexions avaient déjà été amorcées par l'épiscopat de France sur ce sujet, en particulier dans le domaine liturgique par l'intermédiaire du SNPLS³. La compil inXL6, qui fut une belle réussite⁴, avait le projet de faire mieux

1. La décision a été prise à Pâques 2008. J'ai réuni un groupe de travail composé de Claire Escaffre (responsable nationale des aumôneries de l'enseignement public, et travaillant dans le service national pour l'évangélisation des jeunes), de Pierre Guédyier (musicologue du SNPLS), de Jean-Paul Prat, (diacre, leader du groupe Aquero, ayant une expérience diversifiée de 20 ans auprès des musiciens de Musiques actuelles chrétiennes), de Benjamin De Witt (jeune de 25 ans, musicien et novice salésien). Le groupe voulait associer plusieurs services nationaux, des praticiens et usagers des MAC.

2. Pierre BENOIT, « Pastorale des jeunes : les Musiques actuelles chrétiennes », *Document épiscopal*, n°1-2/2010.

3. On peut citer particulièrement un article de Pierre GUÉYDIER, « Émotion, "médiaculture" et musique liturgique », in Revue *La Maison Dieu*, n°251, 3^e trimestre.

4. La compil était sortie en novembre 2004 dans la perspective des JMJ de Cologne, à partir d'une initiative de la coordination de la pastorale des jeunes au niveau du secrétariat général (apostolat des laïcs) affilié au site <http://www.inxl6.org/>

connaître la diversité du répertoire des Musiques actuelles chrétiennes en France. Plusieurs diocèses ont déjà des pratiques ouvertes et expérimentales dans ce domaine.

Cette réflexion est donc d'une grande actualité pastorale. Le dernier ouvrage de référence sur le sujet date de 1995 et fut l'œuvre d'une thèse de doctorat de Philippe Berger, prêtre de la communauté du Chemin Neuf, actuellement au Brésil. Il avait deux buts : d'une part, dédramatiser la représentation que les catholiques se faisaient du rock ; d'autre part, mettre en valeur le fait que le rock permettait de venir chercher l'homme en son cri, pour orienter ce cri vers Dieu. Ce travail était nécessaire et je m'appuierai sur lui. En effet, il ne faut pas négliger la portée du contentieux culturel entre le rock et le christianisme, en particulier avec l'Église catholique. Le rock a lui-même voulu couper les ponts avec un christianisme conventionnel jugé frustrant et a prôné dès ses débuts la libération sexuelle, l'usage des drogues et la critique de toute convention. L'extrême commercialisation du rock en fait un partenaire apparemment douteux. Certains groupes flirtent avec le satanisme ou parfois le revendiquent clairement. La réputation sulfureuse du rock ne facilite pas, évidemment, son intégration. En ce sens, certains se demandent si l'usage des musiques actuelles, du rock en particulier, est légitime ? Ne serait-ce pas, au contraire, dans le contexte culturel et social contemporain, rendre service aux chrétiens que de les aider à se nettoyer l'esprit de tous les bruits à la façon dont le compositeur John Cage réclamait une purification musicale de l'oreille ? Ne faudrait-il pas aider les jeunes et les acteurs pastoraux à entrer dans une juste expérience spirituelle et à prendre des distances avec une expérience émotionnelle esthétisée ? Un proverbe roumain ne dit-il pas : « Quand les nonnes dansent, le Diable ne s'en plaint pas¹ » ? Ne faudrait-il pas éviter alors de faire entrer le

1. Cité in Nigel WILLKINS, *La musique du diable*, Mardaga, 1999, p. 53.

loup dans la bergerie par l'intermédiaire du rock soi-disant « chrétien¹ »?

2. Une terminologie nécessaire

a. La notion de « Musique Actuelle Chrétienne » (MAC)

Pour mener une réflexion critique, il est nécessaire de posséder une terminologie précise. Un apport modeste du *Document épiscopat* avait été de préciser la nomenclature utilisée pour parler de ce phénomène musical. Par-delà la distinction courante entre « rock chrétien » et « pop louange », nous avons fait valoir le mot-valise de « Musiques actuelles chrétiennes² ». Par-delà la différence des styles musicaux (rock, reggae, métal, électro, variétés...) difficiles à définir précisément, il possède l'avantage de désigner une musique d'inspiration chrétienne, utilisée dans une intention chrétienne et qui implique un comportement émotionnel et dansant³. Ce vocable est déjà utilisé outre-Atlantique dans l'industrie musicale.

Mais un mot n'a jamais tous les avantages ! Ce terme peut paraître prétentieux à cause de l'adjectif « actuel ». Sous ce vocable, nous prétendrions éliminer de l'actualité toutes

1. Il convient de suivre la demande de Pie XII : « L'Église doit, avec toute la diligence possible, veiller à écarter de la musique sacrée tout ce qui convient peu au culte divin ou pourrait empêcher les fidèles d'élever leur esprit vers Dieu. » Encyclique *Musicae sacræ disciplina*, 25 décembre 1955.

2. Lire la longue justification que nous en donnons dans le *Document épiscopat* et que nous ne répétons pas ici.

3. Voir *Encyclopédie de toutes les musiques*, Hachette, 2004, p. 422-423. Cet ouvrage préfère le terme de « musique chrétienne contemporaine ».

les autres compositions d'inspiration chrétienne, reléguant alors les autres styles dans l'inactualité. Or, il y a une grande actualité de la composition chrétienne pour la musique d'orgue, la musique liturgique, la musique savante, etc., que l'usage de l'expression « Musiques actuelles chrétiennes » au bénéfice de « Musiques d'inspiration rock » par exemple pourrait occulter à tort. Cependant, il faut bien parler ! Et « bien parler », c'est aussi rendre raison de ses concepts. Tous les mots réclament une clarification. Par exemple, le terme de « Musiques chrétiennes d'inspiration rock » serait aussi valable. Il a l'inconvénient, cependant, de réclamer la clarification de la notion polysémique de « rock ». Si nous parlions de « Variétés chrétiennes », il en irait de même. La notion de « Musiques actuelles » nous semble suffisamment implantée pour être acceptable. Pour l'ensemble des musiques chrétiennes de notre temps, nous pouvons employer, soit l'expression précédente (les musiques chrétiennes de notre temps), soit parler des « musiques chrétiennes contemporaines ». Il suffit donc de savoir que ce vocabulaire n'est pas employé de manière polémique et que ceux qui engageraient la polémique à ce sujet sont ceux qui la rechercheraient, faute de nous lire avec bienveillance.

b. Les différents usages des MAC

Le document précédent a distingué quatre directions dans l'usage des MAC, de manière à éviter de les juger selon les mêmes critères.

- L'usage des Musiques actuelles pour un témoignage chrétien par des spectacles ;
- L'usage des Musiques actuelles dans la louange ;
- Leur usage dans les paraliturgies et assemblées de prière ;
- Leur usage dans la liturgie.

Rappelons ici le sens de ces distinctions.

Des chrétiens ont fait le choix d'utiliser les Musiques actuelles pour porter témoignage de leur foi. Ce témoignage est parfois explicite et, parfois, fait seulement référence aux valeurs chrétiennes morales et spirituelles. Cela dépend des groupes et parfois des chansons d'un même groupe. Aquero, Jean-Claude Gianadda, CarmenZ, Grégory Turpin, Theos, Steeve Gernez, et bien d'autres, agissent ainsi. C'est eux, surtout, qu'on désigne souvent comme « rock chrétien ». La musique et les concerts sont proposés à un « public ». La notion de « public » indique que la musique est donnée à recevoir dans une démarche esthétique. La responsabilité du groupe est avant tout de cette nature. Il ne cherche pas d'abord à constituer une assemblée d'église avec ses auditeurs et spectateurs, mais une communauté d'affinités esthétiques. L'œuvre est, bien entendu, comme la plupart des œuvres musicales, porteuse de valeurs et de vérité, de sorte que la communauté esthétique ait une dimension sociale et spirituelle. L'ensemble du spectacle ou de l'œuvre enregistrée est sous la responsabilité des artistes et d'une maison de disques. L'œuvre musicale est ainsi une œuvre de témoignage chrétien. Plusieurs de ces artistes tentent aussi de percer hors de l'Église. Ils se veulent des artistes au sens commun du terme. Ils tiennent à exprimer ce qui les fait vivre. C'est avant tout comme des artistes qu'il faut les considérer. Ils sont des chrétiens qui, dans leur autonomie de baptisés, témoignent du Christ à leur manière, par des voies musicales. Pastoralement, ils évangélisent la culture et les usagers de la culture musicale par des voies artistiques. Le concert et les enregistrements sont des moyens ordinaires de ce témoignage. La publicité de la presse écrite, radio-phonique ou télévisuelle est aussi attendue et suscitée dans cette logique d'expression artistique.

Cela diffère du « **concert de louange** ». Là, des musiciens organisent un concert avec des chants ouvertement chrétiens et dont les textes sont essentiellement des prières ou des exhortations adressées à Dieu ou aux hommes pour qu'ils s'adressent à lui. Les groupes tels que Glorious, EXO, P.U.S.H., ou des individus comme Patrick Richard ou Laurent Grzybowski... rassemblent ainsi des personnes, souvent des jeunes, et, par la musique, entraînent des foules dans une expérience de prière en « assemblée ». À la différence d'un concert de témoignage artistique chrétien, le concert de louange ne se ramène pas à une expérience esthétique. Les usagers du concert de louange forment moins un « public » qu'une « assemblée ». Ils ne sont pas là pour regarder, mais pour participer. L'Esprit Saint est invoqué sur la foule pour qu'elle vive comme une assemblée en communion de foi avec Dieu. On appelle, dans ce cadre, « assemblée » un groupe provisoire de personnes constituées comme une communauté chrétienne priante soumise à un mouvement commun par un responsable de la prière. Le « contrat » qui lie les usagers et les artistes n'est pas le même dans les deux cas. Dans le premier cas, il relève de la qualité esthétique. Dans le second cas, non seulement il réclame une qualité artistique, mais il suppose une démarche spirituelle. On a vu des groupes hésiter entre le concert chrétien ou le concert de louange et mettre mal à l'aise leur public. Celui qui vient pour un spectacle se sent violenté lorsqu'on l'appelle à prier. Aujourd'hui, plusieurs groupes ont ajusté leur visée. La distinction du « concert spectacle » et du « concert de louange » est ainsi pastorale-ment capitale. On ne peut pas en attendre la même chose.

On utilise aussi les MAC dans des **paraliturgies**. Une paraliturgie désigne un événement de prière organisé dans un but précis par le pasteur ordinaire d'une assemblée. C'est par exemple une soirée de réconciliation durant laquelle des prêtres confessent, la prière qui accompagne une

réunion du MEJ¹ ou de la JOC², une soirée de louange dans une assemblée communautaire... Il est fréquent d’user d’un style de Musiques actuelles comme support de la prière. On le constate dans les chants de plusieurs communautés nouvelles, en particulier le Chemin Neuf ou l’Emmanuel ainsi que dans divers mouvements comme le MEJ ou la JOC. À la différence du concert de louange, l’usage des MAC dans des paraliturgies est dirigé, non par les musiciens, mais par le pasteur de l’assemblée. Les musiciens sont alors au service d’une autre œuvre, dans le cadre fixé par le pasteur et son organisation.

Dans une paraliturgie, les MAC sont utilisées avec une régulation communautaire. Dans une **liturgie**, la régulation devient une direction. La liturgie impose ses règles et sa présidence, qu’il s’agisse de la messe, d’un autre sacrement ou de la liturgie des heures. Dans une église, l’usage des MAC se substitue souvent à l’usage de l’orgue. Elle pose des problèmes liés au type d’instruments, aux moyens de sonorisations, à la qualité musicale attendue, à la compatibilité entre le type d’émotion musicale propre à la culture des MAC et à la culture liturgique. Nous y reviendrons.

Pour l’instant, notons que la problématique pastorale de l’usage des MAC diffère nettement en fonction de ces quatre catégories, selon la direction, la qualité esthétique, le rapport à l’assemblée, la nature de l’événement et l’enjeu économique. Au lieu de distinguer seulement entre « rock chrétien » et « pop louange », nous préférons distinguer entre un spectacle de MAC, un concert de louange dans le style des MAC, une paraliturgie ou une liturgie avec un support musical de Musiques actuelles.

1. Mouvement Eucharistique des Jeunes.

2. Jeunesse Ouvrière Chrétienne.

3. Les défis d'une réflexion sur les MAC. Plan du livre

Cet ouvrage voudrait tenter de reprendre la réflexion élaborée dans les articles précédents en l'approfondissant et en l'élargissant à la dimension que permet un livre.

Je vais ainsi pouvoir tenir compte des remarques et objections qui ont été faites au *Document épiscopal*. Outre Patrick Richard et les Klinger qui m'ont fait part d'objections très légitimes, je tiens à remercier ici en particulier Laurent Grzybowski qui a réagi avec précision, ouverture et avec un grand sens de l'Église. Ces remarques portent notamment sur le manque de sens de l'Histoire des Musiques actuelles dans l'Église, sur les défauts d'informations sociologiques occultant de nombreux artistes pourtant très présents et sur un manque d'analyse ecclésiologique de la diversité des courants musicaux. Le *Document épiscopal* avait en effet, explicitement mais à tort, laissé de côté les « Chanteurs en Église » qui, pourtant, avec ténacité et réussite depuis bien des années, annoncent l'Évangile en musique, faisant preuve d'un grand sens pastoral. J'espère que ce nouveau travail leur rendra justice, dans le sens de l'honneur comme dans le sens de la critique. Le chapitre 1 voudra ainsi enraciner le phénomène des MAC dans l'Histoire de l'Église lointaine et proche. Le chapitre 2 tentera une analyse des messages et de la diversité des pratiques musicales chrétiennes actuelles et mettra en valeur la diversité des courants des MAC.

Toutefois, cet ouvrage ne vise pas à soutenir les musiciens actuels, pas plus qu'à les critiquer systématiquement ou à prendre un parti exclusif. Je tiens à conserver ma liberté de réflexion vis-à-vis d'eux. Certains trouveront dans les propos qui suivent un encouragement et d'autres une distance. Mon parti découlera de mon argumentation et non de mes affinités ou de mes intérêts. Je tiens à me situer comme un philosophe dans mon église, capable d'interroger la vérité, la bonté et

la beauté des pratiques musicales, et aussi comme un diacre soucieux du bien de l'Église. Je ne suis pas le militant d'une pratique musicale particulière. Je suis catholique.

C'est un exercice très rare que d'évaluer des pratiques artistiques. En général, les postures critiques hésitent entre l'éloge, l'encouragement ou le rejet, faute d'un consensus sur des valeurs ou des références. L'Église catholique, elle, possède l'avantage de proposer des critères d'évaluation esthétiques¹. La beauté n'est pas perçue comme un effet de mode. Elle a le poids du réel et de la vérité. Elle possède une dimension morale, historique et politique. Faire une œuvre musicale avec l'intention du service du Christ dans l'Église catholique, comme le font les Musiques actuelles chrétiennes, c'est d'emblée chercher une cohérence avec le message évangélique, la tradition et les pratiques pastorales. C'est cela que je tiens ici à prendre au sérieux avec le cardinal Ratzinger.

En effet, l'approfondissement le plus important se fera en tenant compte des arguments du cardinal Joseph Ratzinger dans son livre *L'esprit de la liturgie*². Certes, la liturgie n'est qu'un terrain sur quatre des Musiques actuelles. Cependant, il est la mesure de tous les autres. La libération donnée par le Seigneur a en effet pour fin de rendre un culte à Dieu (Ex 7, 16). Jésus précise que ce culte doit se réaliser « *en esprit et en vérité* » (Jn 4, 23). En ce sens, une musique incapable de venir se produire dans une liturgie, de manière adaptée aux exigences propres du culte, est comme un support inutile, un divertissement. Le cardinal Ratzinger soutient même qu'elle pourrait constituer là une sorte d'apostasie subtile,

1. Lire le livre de Pascal FAGNIEZ, *Jean-Paul II et les artistes. De Pie XII à Benoît XVI les papes esquissent une théologie de l'Art*, Éditions de l'Emmanuel, 2007. Outre l'intérêt des références, on y trouvera un résumé d'éléments de l'esthétique chrétienne p. 194 et s.

2. Éditions Ad Solem, 2001 (éd. originale 2000).

comme le culte du veau d'or. Celui-ci veut conserver le nom du Seigneur, mais en l'adaptant aux mentalités des anciens esclaves hébreux, fatigués et angoissés par la marche au désert. C'est la tentation subtile d'une fausse inculturation. Au contraire, Moïse a refusé l'autorisation partielle du pharaon de quitter l'Égypte, mais sans bétail (Ex 10, 24-26), c'est-à-dire sans moyen d'accomplir correctement le culte. En matière de musique, il faut en ce sens penser sérieusement la liturgie pour comprendre le sens de Musiques actuelles acceptables chrétiennement¹.

Le futur pape Benoît XVI, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, indique, dans son chapitre consacré à « Musique et liturgie », quelques défis pour la musique liturgique de notre temps. Nous les retranscrivons intégralement, étant donnée leur importance pour notre propos² :

« La révolution culturelle de ces trente dernières années pose à l'Église un défi non moins grave que celui qu'elle a déjà rencontré. Après la tentation de la gnose et de la "mondanisation" de la musique sacrée à la Renaissance puis au XIX^e siècle, la problématique à laquelle l'Église doit faire face aujourd'hui, en ce qui concerne la musique liturgique, est multiple. Il s'agit en premier lieu de dépasser les limites de l'esprit européen pour faire accéder l'Église à une culture véritablement universelle. Quels sont les modalités et les critères d'une acculturation, dans le domaine de la musique sacrée, qui tout à la fois préserve l'identité du fait chrétien et permette à son universalité de se

1. Voir *op.cit.* p. 15 et s.

2. On peut lire deux articles qui les commentent : Martin J.M. HOONDEERT, « L'actualité de l'œuvre du père Gélineau », in *La Maison Dieu*, septembre 2009, Cerf, p. 111-113 ; frère PIERRE-EMMANUEL f.j., « De la musique liturgique selon Joseph Ratzinger », in *Revue Aletheia*, 2009, n° 35. Nos propos tiennent compte de leurs remarques, mais ne leur répondent pas au niveau d'élaboration qui sont les leurs. Nous comptons bien, cependant, faire paraître un article de niveau philosophique, pour aborder correctement les notions de « spectacle », de « banalité » et spécialement la réflexion sur une musique « selon le Logos », qui est le critère ultime de la musique chrétienne.

déployer? Tel est le premier défi à relever.

Dans cette recherche, l'Église est directement concernée par le développement de deux types de musiques nés en Occident qui, depuis plusieurs décennies, façonnent la culture à l'échelle planétaire. D'une part une musique commerciale, destinée au "peuple", mais qui n'a plus rien de populaire au sens traditionnel du terme. Produite industriellement, elle appartient aux phénomènes de masse et n'est rien d'autre, finalement, qu'un culte de la banalité. D'autre part la musique "rock" et ses dérivés, en particulier aujourd'hui la techno, qui sont les vecteurs de passions élémentaires et qui, dans les grands festivals, développent un caractère cultuel, jouant même le rôle d'un anti-culte par rapport au culte chrétien. Pris dans le mouvement de la foule, soumis à l'ébranlement du rythme, du bruit et des effets de lumière, les participants se sentent pour ainsi dire libérés d'eux-mêmes. Dans l'extase provoquée par l'annihilation de toute barrière et la chute de toute inhibition, ils déchaînent en quelque sorte les forces élémentaires de l'univers, dans lesquelles ils finissent par se faire engloutir. Comment la musique de la sobre ivresse de l'Esprit Saint aurait-elle une chance de toucher ces individualités emprisonnées, ces esprits jugulés, pour qui l'évasion dans cette expérience collective, aussi brève soit-elle, semble bien être la seule promesse de délivrance?

Que faire en face de tout cela? Les solutions théoriques semblent encore moins applicables au domaine de la musique qu'à celui des arts plastiques. Une fois encore, seul un renouvellement intérieur, une prise de conscience profonde, pourraient se montrer efficace¹. »

Le cardinal Ratzinger dénombre donc trois défis pour la musique sacrée: le premier est positif, celui de l'universalité; le second, comme le troisième, sont négatifs: éviter la soumission aux standards commerciaux, avec l'illusion qu'ils sont véritablement « populaires », et éviter la recherche d'une transe. Ces trois points concernent directement les musiques d'inspiration « rock » que nous étudions.

1. *Op.cit.* p. 120-121.

Les Musiques actuelles sont en effet le résultat de métissage de musiques issues du monde entier (l'Asie aussi s'en empare). De plus, ces musiques sont précisément utilisées commercialement, c'est-à-dire dans des échanges dont la valeur est financière et non d'abord humaine. La médiatisation de la mort de Michael Jackson mettait en valeur la capacité de cet artiste à être devenu une icône commerciale, un « bon business », plutôt que ses capacités créatives. Avec une réelle compétence, il s'est adapté, comme Prince au même moment, aux attentes du marché de la musique. Mais que laissera-t-il derrière lui au strict plan musical ou chorégraphique ? Le *moon walk* ? Quelle expérience humaine a-t-il ouverte ? Qu'est-ce qui, dans sa musique, révélerait le Christ ? Je crains que la réponse ne soit bien maigre. La situation même du spectacle n'est-elle pas déjà une situation d'aliénation au règne de l'opinion et à son culte ? Les philosophes Guy Debord¹, dans les années 60, et plus récemment Jacques Rancière² ou Giorgio Agamben³, ont très précisément analysé la dégradation politique et spirituelle produite par la situation même du spectacle⁴. Avant de penser à un « malentendu⁵ » entre l'Église et la société du spectacle, il est nécessaire d'en comprendre les risques structurels, comme le fait Joseph Ratzinger. Enfin, les Musiques actuelles tentent d'exploiter la dynamique émotionnelle dans le comportement entourant la musique. On l'a déjà dit. Alors, la liturgie chrétienne peut-elle, sans s'y corrompre, utiliser des Musiques actuelles ?

1. *La société du spectacle*, (1967), Gallimard, 1992.

2. *Le spectateur émancipé*, La Fabrique, 2008.

3. *Le Règne et la gloire*, Le Seuil, 2008.

4. Un livre classique de l'anticapitalisme des philosophes DELEUZE et GUATTARI, *L'anti-Œdipe*, corrobore par des voies différentes les remarques du cardinal Ratzinger.

5. Frédéric ANTOINE, *Le grand malentendu. L'Église a-t-elle perdu la culture et les médias ?*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.

Pour répondre avec objectivité, il est nécessaire de quitter une attitude de méfiance systématique (elle n'est d'ailleurs pas celle du cardinal) et adopter une attitude empathique face aux MAC. Le souci d'une pulsation dansante et d'un comportement émotionnel est sans doute un élément commun, populaire et universel des MAC avant d'être corrompu en standard commercial. Le partage de la danse et de l'émotion autour du Christ, dans les *negro spirituals* et les *gospels*, précède de loin la mise en spectacle du rock. L'expérience de la joie de la libération en Christ précède aussi les anti-cultes auxquels se réfère le texte. Mais ces indications ne sont d'abord que des pistes et non des arguments définitifs. En effet, il faut confronter les pratiques actuelles des Musiques actuelles chrétiennes avec les critères objectifs constituant une musique liturgique¹. C'est ce que nous ferons dans les chapitres 3 à 5 de notre ouvrage.

Dans ce dossier, bien que considérant plusieurs artistes d'origine protestante (EXO, IsaAc, Manou...), nous nous placerons clairement d'un point de vue catholique. Je ne prétends pas exprimer le point de vue de mes frères chrétiens d'autres confessions². D'autres recherches auraient été nécessaires dans plusieurs domaines : la théologie de la grâce, la vie spirituelle, la liturgie, l'organisation ecclésiale, l'Histoire des Réveils, la théologie politique, etc. Je pense, cependant, que ce travail pourrait leur être utile, parce que de nombreux éléments se réfèrent à la vie baptismale et à la connaissance du Christ, en particulier dans sa Parole, qui nous sont communes.

1. Le cardinal Ratzinger les énonce p. 120-125 en rapportant la musique au Logos de trois façons. Notre texte s'y rapportera, sans en faire l'analyse avec toute la rigueur universitaire nécessaire, laissant cela pour un article à venir. Pourtant, là est la clé de notre réflexion.

2. Voir l'étude d'Hubert GUICHAROUSSE, *Les musiques de Luther*, Labor et Fides, 1995.

Une autre limite de ce livre est de se concentrer sur les MAC dans la seule France. En effet, cette démarche est vivante plus encore dans d'autres pays qu'en France. Les États-Unis ou le Brésil possèdent de nombreux groupes professionnels, des radios dédiées, des labels importants et il n'est pas rare que des chanteurs de MAC soient premiers dans les *Top ten* des radios. En Grande-Bretagne, le Greenbelt Festival réunit près de vingt et un mille personnes durant quatre jours. Il y aurait de nombreux autres exemples à citer. Cependant, nous avons voulu concentrer nos recherches sur la France. Cela n'avait pas été fait précédemment ; mais aussi, une recherche plus large aurait risqué de diluer nos propos. Elle mériterait cependant d'être faite de manière à parvenir à une vue comparative des situations dans les différents pays, en tenant compte de leurs cultures chrétiennes et musicales.

Ce livre veut ainsi permettre une disponibilité plus grande des idées préalablement exprimées dans le cadre d'articles et assurer leur développement. Il faudra le compléter par beaucoup d'éléments : musicologiques, bibliques, théologiques, liturgiques, sociologiques, économiques. Si cet ouvrage, même par la polémique qu'il suscite, ouvre le débat, il aura atteint son but.